CHEVAL QUÉBEC

Consignes générales

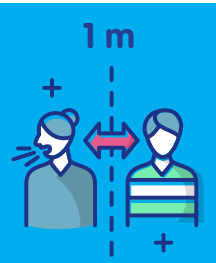

- Respectez la distanciation physique de 1 m en tout temps et en tout lieu ;

- Respectez les consignes pour les déplacements ;

- Respectez les consignes concernant l'utilisation d'équipement ou de la salle de bain ;

- Lavez fréquemment vos mains ;

- Ne pas vous présentez à l'écurie si vous éprouvez des symptômes ou si vous êtes atteint de la COVID-19 ;

- Ne touchez pas vos yeux ou votre bouche avec les mains ;

- Éternuez et toussez dans votre coude ;
- Jetez vos mouchoirs dès utilisation ;

- Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire en tout temps à l'intérieur sauf à cheval pour les personnes de 10 ans et plus. Il est fortement recommandé pour les personnes de 2 à 10 ans.

- Aérez les bâtiments lors de rassemblements en ouvrant les portes et/ou les fenêtres pendant quelques minutes pour créer un courant d'air ;

4749